

# OFFRE D'EMPLOI

## Animateur.ice syndical.e – Militance et Réglementation

Date limite d'envoi des candidatures : 30 Janvier 2026

Prise de poste : à partir du 16 Mars 2026

### Présentation de la structure

SIMPLES (Syndicat Inter-Massifs pour la Production et L'Économie des Simples) est un syndicat professionnel national qui œuvre en faveur des petit.es producteur.ices de plantes aromatiques et médicinales.

Il porte quatre fonctions principales :

1. Une mention SIMPLES, gérée par un Système Participatif de Garanti – Les producteur.ices de PPAM respectant le cahier des charges SIMPLES sont contrôlé.es annuellement par leurs pairs et peuvent apposer la mention sur leurs produits.
2. Un organisme de formation, certifié Qualiopi, diffusant les savoirs techniques et artisanaux en termes de production et de transformation des PPAM, et facilitant la commercialisation.
3. La mise en réseau et les échanges techniques entre producteur.ices de PPAM.
4. La défense des droits des producteur.ices de PPAM et leur accompagnement face à la réglementation.

Le syndicat est organisé en 17 massifs répartis partout en France, animés et représentés au sein d'un CA national par des producteur.ices bénévoles. Le siège du syndicat se trouve à Crest dans la Drôme, avec 3 salariées ; une secrétaire administrative, une animatrice de l'OF, de la mention et des massifs et une animatrice de la vie syndicale et chargée de communication.

Les salariées sont sous la responsabilité du bureau, élu par le CA.

### Objectifs du poste

Le poste porte essentiellement sur la quatrième fonction du syndicat (militance et réglementation), portée jusqu'ici par l'animatrice vie syndicale et par les administrateur.ices. Les objectifs de la création de ce poste sont :

- Accompagner et suivre les actions militantes SIMPLES pour renforcer cette fonction du syndicat.
- Représenter et porter la voix du syndicat dans les instances nationales.
- Assurer une veille réglementaire PPAM permettant au syndicat d'être une référence pour les petits producteur.ices sur cette thématique
- Animer des formations liées à la réglementation des PPAM
- Répondre aux demandes et accompagner les adhérent.es face à la réglementation nationale, complexe, des PPAM.

# Missions

## **Référent.e sur la réglementation des PPAM**

- Veille réglementaire sur la filière PPAM.
- Mise à jour continue du guide réglementation en ligne, alimentation de la FAQ, lien avec un juriste au besoin.
- Lien avec les partenaires et référent.e SIMPLES sur la réglementation (Syndicat, STEPI, Conf, PAM de France, DGCCRF, DGAL...).

## **Accompagnement des producteur.ices face à la réglementation**

- Animation d'une partie des formations liées à la réglementation PPAM.
- Réponse mail et téléphonique aux questionnements des producteur.ices sur la réglementation PPAM.
- Appui à l'accompagnement des producteur.ices en cas de contrôle : rédaction courrier / capitalisation / centralisation.

## **Animation du volet militant du syndicat**

- Lobbying : Participation aux actions de défenses des droits des producteur.ices de PPAM dans les instances nationales.
- Participation à la rédaction de courriers aux partenaires de la filière et des instances.
- Participation à la réalisation de supports militants.

## **Participation à la vie syndicale**

- Animation des commissions nationales et création de relais locaux (à définir) en lien avec la réglementation des PPAM et le volet militant du syndicat.
- Participation aux réunions du Conseil d'Administration, à l'Assemblée générale et à d'autres temps nationaux selon les besoins.

# Compétences / qualités attendues

- Animation de collectifs / de réunions
- Compétences en pédagogie pour adultes
- Qualité d'écoute et de gestion de conflits
- Qualités rédactionnelles / Capacité de synthèse / Compétences dans la production de supports / outils
- Capacité d'organisation et d'autonomie
- Expérience professionnelle en milieu associatif, en gouvernance collective, avec des administrateur.ices bénévoles
- Des connaissances juridiques dans le milieu agricole sont un plus

# Conditions de travail et localisation

CDI – 24h, avec 3 mois d'essai, renouvelable une fois.

Salaire selon la convention collective CIVAM

Le poste est basé au siège du Syndicat à Crest (Drôme), à l'Usine Vivante (tiers-lieu et coworking accueillant 50 résident.es, bureau de 4 à 7 personnes). De nombreux déplacements sont à prévoir, notamment à Paris pour assurer une présence du syndicat au sein des instances nationales.

# Délais

Merci d'envoyer vos cv et lettre de motivation à [contact@syndicat-simples.org](mailto:contact@syndicat-simples.org) avant le 30 Janvier 2026.  
Entretiens prévus les 23 et 24 février à Crest.